



Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 18 juin 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 21 MAI 2021

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 21 mai 2021.

2. PERSONNEL OPÉRATIONNEL - BUREAU DES VOLONTAIRES – COMPOSITION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de fixer le nombre maximal de membres du bureau des volontaires à 8 pour le cadre de base, 2 pour le cadre moyen, 1 pour le cadre supérieur et 2 pour le cadre ambulancier non-pompier ; De charger le Collège de lancer l'appel à candidatures et d'organiser les élections si nécessaire.

3. PERSONNEL OPÉRATIONNEL - RÉSERVE DE RECRUTEMENT DE SECOURISTES-AMBULANCIERS NON-POMPIERS VOLONTAIRES – MODIFICATION JURY

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de modifier comme suit la composition du jury pour la constitution d'une réserve de recrutement de secouristes-ambulanciers volontaires : le jury est composé de 3 officiers ou sous-officiers de la zone DINAPHI et de la Directrice administrative ou sa déléguée. ; De charger le Collège de pourvoir aux postes de membres du jury tel que décidé à l'article 1^{er}.

4. BESOINS DE LA ZONE – SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES – ORGANISATION D'UN CAF

Ce point est reporté.

5. PANDÉMIE COVID-19 – PLAN DE DÉCONFINEMENT INTERNE – ANALYSE DES RISQUES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver l'analyse de risques relative au plan de déconfinement, axé principalement sur le retour au travail en présentiel pour les services administratifs, qui restera annexée à la présente délibération.

6. DÉCISION COLLÈGE 09/04/21 – RATIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ratifier la décision n° 17 du Collège de zone du 9 avril 2021 pour la réparation élévateur d'Yvoir.

A huis clos

7. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – ADJUDANT PROFESSIONNEL – RÉAFFECTATION DÉFINITIVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de réaffecter définitivement un Adjudant professionnel dans des tâches logistiques au sein du poste de Dinant, avec effet au 18 mai 2021.

8. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – MAJOR PROFESSIONNEL – RÉAFFECTATION PROVISOIRE

Par 16 voix POUR, 1 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le Conseil de Zone décide de réaffecter temporairement un Major dans des tâches administratives au sein du service Prévention, conformément au descriptif de fonction de l'annexe 27 de l'arrêté ministériel du 8 octobre 2016, pour une durée de 3 mois à partir du 1^{er} juin 2021.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER NON-POMPIER VOLONTAIRE – DÉMISSIONS D'OFFICE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de démettre d'office de leurs fonctions deux secouristes-ambulanciers non-pompiers, avec effet immédiat.

10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – DÉMISSIONS D'OFFICE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de démettre d'office de leurs fonctions 8 sapeurs-pompiers, avec effet immédiat.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – MOBILITÉ

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre en stage de mobilité un sapeur-pompier volontaire dans le même grade au poste de Florennes, à la date du 1^{er} août 2021 et pour une durée de 3 mois.

12. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – MOBILITÉ

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre en stage de mobilité un sapeur-pompier volontaire dans le même grade au poste de Clermont, à la date du 1^{er} août 2021 et pour une durée de 3 mois.

13. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – FONCTION SUPÉRIEURE SERGENT – DÉSIGNATION

Ce point est reporté.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



La Présidente,
Nathalie DEMANET

